

## Questions orales

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Je regrette de ne pas pouvoir donner la réponse aujourd'hui. Mais demain je l'aurai, car la question devra avoir été étudiée; elle concerne précisément le point soulevé par le député, à savoir si une loi a priorité sur l'autre. La question n'est pas très claire, et demande un examen très approfondi, il nous faudra donc attendre à demain pour prendre une décision.

**M. Saltsman:** Le ministre pourrait-il tenir compte du précédent qu'avait créé un ancien ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Howe, et qui consistait à rejeter tout conseil émanant de la direction des enquêtes sur les coalitions?

\* \* \*

## LA DÉFENSE NATIONALE

## LE PROJET DE FERMETURE DE BASES EN ALBERTA ET DE DÉPLACEMENT DU RÉGIMENT AÉROPORTÉ D'EDMONTON

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Selon la déclaration jeudi ou vendredi derniers d'un directeur de l'Association des employés du personnel de la Défense nationale comme quoi l'on peut annoncer de source officielle qu'il a été recommandé de déplacer le régiment aéroporté d'Edmonton et de fermer deux autres bases situées en Alberta, le ministre est-il en mesure de vérifier cette information, et si oui, peut-il nous dire si ses collègues du cabinet ont reçu ces recommandations et nous indiquer sa position?

**L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale):** J'ai déjà répondu hier à une question portant sur le même sujet, et je ne puis rien ajouter. Je ne saurais faire de commentaires sur des décisions concernant certaines bases ou certains régiments. Ils feront tous l'objet d'un examen au cours de l'étude du réseau de bases qui se déroule actuellement.

## L'ÉTUDE DE L'INFRASTRUCTURE—LA PUBLICATION DU RAPPORT

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Le ministre peut-il confirmer ou infirmer des rumeurs selon lesquelles des forces de l'armée de terre cantonnées à Calgary doivent être transférées et que l'on fermera les bases en Alberta? S'il ne peut répondre aujourd'hui pourrait-il indiquer à quelle date le rapport secret qu'il étudie en ce moment sera rendu public, ce qui lui permettra de donner des réponses franches et directes à la Chambre?

**L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale):** J'ai dit hier que les recommandations seront présentées au cabinet au cours du mois prochain et que je ne savais pas quel délai le cabinet voulait se réserver pour leur étude.

**M. Woolliams:** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser. Le ministre a dit qu'il va présenter des recommandations. J'en conclus qu'il dispose mainte-

[M. Saltsman.]

nant de renseignements positifs et bien définis. Quelles sont ces recommandations? Ces bases seront-elles fermées?

● (1510)

## LA FERMETURE DE BASES—DEMANDE DE PROMESSE FERME D'AIDE AU PERSONNEL CIVIL MIS À PIED DANS LA RECHERCHE D'UN NOUVEL EMPLOI

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre. Étant donné que le personnel civil des bases militaires du pays est constitué à raison de 35 à 40 p. 100 de personnes âgées de 52 à 54 ans ayant moins de 10 années de scolarité, que dans un sens ces personnes sont dépassées par le progrès technologique et qu'il serait extrêmement difficile de leur trouver des emplois équivalents à proximité de leur domicile actuel, quelles assurances le premier ministre peut-il leur donner que lorsque le temps sera venu de prendre une décision, de tirer un trait, on leur donnera toute possibilité, en priorité même, de trouver sur place un emploi équivalent, sans trop de difficultés?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, une partie de cette question constitue une requête, et j'en prends note évidemment. Le député a sûrement entendu le ministre de la Défense nationale affirmer en d'autres occasions que lorsqu'il est question de former une base, toutes ces précautions revêtent une grande importance, et que nous les prenons. Nous continuerons de le faire.

\* \* \*

## L'INDUSTRIE

## LA DATE DE L'EXPOSÉ DU PREMIER MINISTRE RELATIF AUX PRIMES À LA PRODUCTIVITÉ

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Il m'a assuré il y a trois semaines qu'il ferait bientôt une déclaration à la Chambre—ou qu'il participerait à un débat—pour exposer le point de vue du gouvernement sur l'adoption de primes à la productivité, directement proportionnelles aux gains de productivité. Est-ce que, pour donner suite à la première question que je posais à ce sujet il y a quatre mois, le premier ministre voudrait nous dire quand il a l'intention de faire une déclaration à la Chambre sur ces deux questions très importantes?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je vais consulter mon calendrier et je pourrai peut-être informer ensuite le député.

\* \* \*

[Français]

## LES AFFAIRES CULTURELLES

## LE MOYEN DE DONNER AUX PROVINCES LA JURIDICTION SUR LES ACTIVITÉS CULTURELLES

**M. Serge Joyal (Maisonneuve-Rosemont):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.